



MEMBERSHIP ASG GOLF FEE CARD Saison 2018

Cette offre est réservée aux golfeurs domiciliés à l'étranger ou en dehors de la Romandie, des cantons de Berne ainsi que Solothurn.

Je m'inscris comme membre à distance du golf de Payerne contre une cotisation annuelle de CHF 520.-

Par mon paiement de la cotisation annuelle de CHF 520.-, je reçois ma carte ASG (gestion de mon handicap par le club de Payerne), ma carte Golf Fee Card internationale personnalisée, un droit de jeu illimité au golf de Payerne de novembre à mars et des réductions importantes sur le tarif du green fee d'avril à octobre (pendant la semaine, 50% de réduction, pendant le week-end, 20% de réduction). Par ailleurs, je dispose des mêmes droits et devoirs que les membres ordinaires du Golf Club Payerne à l'exclusion du droit de vote à l'Assemblée générale.

Pour la Golf Fee Card, les conditions générales figurant dans le guide officiel sont applicables. D'autres prestations sont exclues. Avec la carte Golf Fee Card, vous obtenez des rabais jusqu'à 50% dans plus de 2550 clubs de golf et 6200 hôtels répartis dans le monde. Toutes les informations sont sur www.golffeecard.ch



En cadeau de bienvenue, en plus des cartes, chaque membre à distance recevra :

- 2 Green fee personnels (non transmissibles)
- 1 bon pour une coupe de champagne dans notre restaurant

Veillez svp remplir une feuille par personne

Monsieur Madame

Parrainé par :

Nom de famille :

Nom de famille :

Prénom :

Prénom :

Rue, numéro :

N° ID :

Code postal, localité :

Pays :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Date de naissance :

Handicap :(joindre une attestation)

Modalités de paiement

Veillez trouver ci-dessous les coordonnées de ma carte de crédit. Je vous autorise à effectuer un prélèvement automatique de la cotisation annuelle de CHF 520.- + port chf. 7.50, sur mon compte. Je choisis de payer comme suit :

- Sur facturation Mastercard Visa American Express Diners Club

Numéro de carte :

Numéro de sûreté :

Valable jusqu'à :

J'ai par ailleurs pris note que **mon contrat sera automatiquement renouvelé d'année en année, sauf dénonciation écrite au 30 novembre d'une année pour l'année suivante.** Le fort juridique est à Payerne / VD / Suisse. Je suis d'accord avec les conditions.

Lieu et date : _____

Signature : _____